

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **98 (1962)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

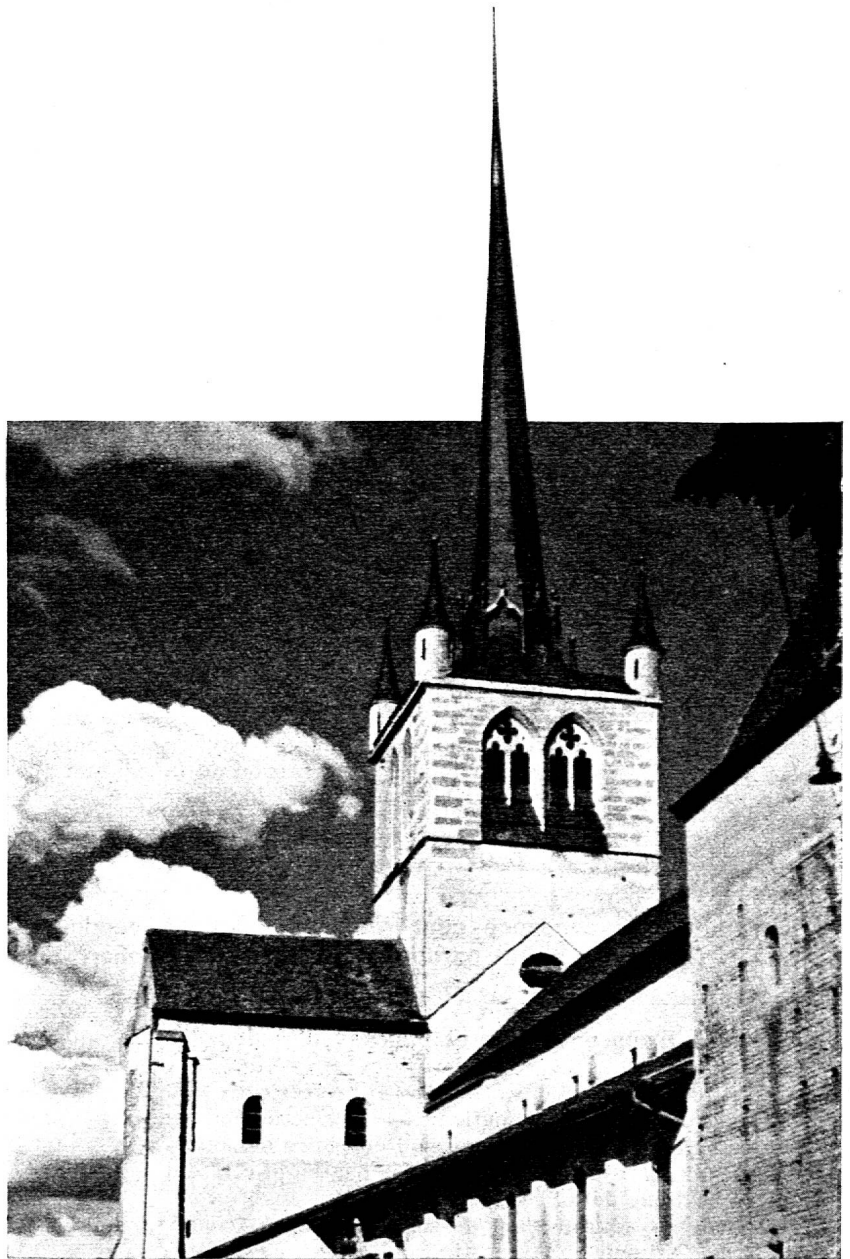
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 11.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'église abbatiale de Payerne



Commencée au X^e siècle par les soins de la reine Berthe, la construction de ce vaste édifice romand s'étendit jusqu'au XII^e siècle. Il ne reste que quelques vestiges de l'église primitive contre laquelle on adossa, à l'ouest, la Tour Saint-Michel (on en aperçoit une façade à droite sur le cliché) qui constitue l'entrée principale du sanctuaire que foulèrent bien des têtes couronnées ou mitrées: l'impératrice Adélaïde, fille de la reine Berthe, les rois et reines de Bourgogne, Rodolphe de Habsbourg, les princes de Savoie, des papes, des évêques.

Des quatre échauguettes, aux angles de la tour gothique, la vue s'étend sur la plaine fribourgeoise; on distingue, ceignant la base de la flèche, la couronne royale de Bourgogne. Les parties décoratives, telles que pilastres et bandes murales, sont construites en grandes pierres de taille enlevées aux ruines voisines d'Aventicum.



Le billet du Congrès

Le billet du Congrès

Le XXXe Congrès SPR, 22-24 juin à Bienne, et le problème qui y sera débattu suscitent, nous l'avons dit, un grand intérêt dans les milieux autres que les seuls cercles pédagogiques. Il importe maintenant de souligner, à l'intention de nos collègues qui projettent d'y participer, que ces journées ne seront pas exclusivement réservées à la pédagogie et à son harmonisation avec les réalités sociales actuelles. Pour cela, rien de mieux, assurément, que de détailler ici le programme général du Congrès, tel qu'il a été arrêté par le comité d'organisation dans sa dernière séance.

En avant-première à toutes nos manifestations, il y aura, le 21 juin déjà, dans l'après-midi, une conférence de presse à l'intention des journalistes de Suisse romande (voire quelques-uns de Suisse alémanique peut-être) et des reporters de la radio. Ainsi le public, dans son ensemble, pourra-t-il être informé, au moment même où le Congrès sera réuni, des modalités de son déroulement et des thèses de ses débats.

Le vendredi 22, à 16 heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville où siège mensuellement l'autorité législative du parlement biennois, se tiendra la traditionnelle assemblée des délégués. Une réception suivra, à 19 heures, au foyer du Théâtre municipal, tout à côté : les délégués y seront salués par les autorités exécutives de la ville. Puis ce sera, à 20 heures, un repas en commun sans aucun doute bien mérité. Le menu ? Motus ! Disons seulement qu'il aura lieu dans un restaurant au nom pittoresque, le Räblus, en bordure du lac...

Samedi 23 : la grande journée. Le Congrès s'ouvrira à 9 heures déjà, au Cinéma Palace, tout proche de la gare. C'est tôt ? Pas trop, si l'on songe à la longueur

prévisible des discussions, sur un sujet aussi important. Et puis, il y aura quelques discours, vraisemblablement, et un peu de musique... A 13 heures, repas officiel, à la Maison du Peuple. A 17 heures... Comment ? le banquet sera si long ? Non. Mais on ne va pas saturer les congressistes jusqu'à l'essoufflement. Du reste, ceux qui voudront profiter d'un temps de répit pourront gagner les pelouses du Strandboden, vaste prairie au bord du lac, où se tiendra pour lors la 3e Exposition de sculpture suisse en plein air. A 17 heures, donc, à la Maison Farel, un concert de musique de chambre de la plus belle qualité ravira ceux de nos collègues qui, nombreux à coup sûr, se sentiront l'âme mélomane. Nouveau repas — décidément, on mange beaucoup lors des Congrès — à volonté, cette fois, à 18 h. 30. Et, dès 20 h. 30, ce sera le début, à la Maison du Peuple encore, de la soirée théâtrale suivie de bal.

Le dimanche 24, enfin, il faudra que les collègues qui, assez stoïques pour avoir résisté à tout ce qui précède, seront encore présents à Bienne, trouvent une diversion à leurs soucis d'ordre pédagogique ou à leurs fatigues d'origine « twistienne » par une évasion dans la splendeur du tout jeune été en terre jurassienne. Trois itinéraires ont été prévus, qui ont chacun leurs attraits propres.

Oui : on vient de citer ici beaucoup de noms de lieux et de locaux (on abrègerait si, comme les Biennois alémaniques qui s'aventurent dans le maquis du français, on désignait les deux par le terme de « localités ») et de fixer l'ordre de bien des manifestations. Et pourtant, que de détails manquent encore, qui permettraient de mieux situer tout cela. Patience (« dans l'azur », disait un poète) : tout vient à point à qui sait attendre !

F. B.

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

Subsides d'apprentissage et bourses d'études

La liste des institutions officielles et privées octroyant des subsides pour la formation et le perfectionnement professionnels se trouve dans le « Répertoire des bourses suisses ». C'est un ouvrage de 355 pages qui contient des indications détaillées sur environ 1400 institutions. Une nouvelle édition vient de sortir de presse au prix de 21 fr. On peut obtenir cette publication au secrétariat de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis, case postale Zurich 22. Il est possible aussi de la consulter dans la plupart des offices d'orientation professionnelle.

Ceux qui s'intéressent plus particulièrement à ces

questions trouveront dans la première partie de cet ouvrage, à côté d'autres renseignements très utiles, des études sur les sujets suivants :

1. Que coûte la formation professionnelle ? (Texte contenant une série de tableaux évaluant le coût des études ou celui d'un apprentissage). En voici deux exemples :

a) Etudes universitaires, durée 5 ans :	
Vêtements, linge, etc.	3 500.—
Pension et logement au-dehors	12 500.—
Finances pour les cours, livres, etc.	3 450.—
Caisse maladie, argent de poche, etc.	3 750.—

23 200.—

b) Apprentissage artisanal au lieu du domicile (4 ans):	
Vêtements, linge, outils, manuels, etc.	2 000.—
Logement et pension	6 480.—
Caisse maladie, argent de poche, etc.	1 600.—

10 080.—

Salaire à déduire 4 900.—

5 180.—

2. Réflexions concernant le développement des bourses.
3. Une bonne organisation des requêtes contribue à développer l'ensemble des bourses.
4. Un mot sur l'assurance « études ou apprentissage ».
5. L'orientation professionnelle, ses buts, ses méthodes. La deuxième partie est précisément le répertoire :
 - a) des bourses suisses,
 - b) des bourses classées par canton.

Voici la liste des institutions privées et officielles vaudoises :

I. Bourses accordées pour toutes professions, avec quelques restrictions parfois, généralement pour des jeunes gens de famille indigente

Bourses du Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, 8, rue de Bourg, Lausanne

Fondation R. Cossy de la Harpe. Département de justice et police, Lausanne

Fonds vaudois des donations. Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, Lausanne.

Subsides d'apprentissage de « La Solidarité », av. Victor-Ruffy 37, Lausanne.

Fondation François Groux, Municipalité de Giez.

Bourses de la Commune de Lausanne, Direction des Ecoles, Lausanne

Fonds Bippert, Direction des Ecoles, Lausanne.

Fonds Ed. Tissot, Municipalité de Moudon.

Caisse d'apprentissage et d'études de la Commune de Baulmes.

Fondation Carrardet de Foligny, M. le pasteur Probst, président, Orbe.

Subsides de la caisse d'industrie, M. C. Favrod-Coune, président, Château-d'Œx.

« Legs Sophie Favrod-Coune », M. C. Favrod-Coune, président, Château-d'Œx

Bourse Rochat, Au président de la Bourse Rochat, Le Brassus.

Société de secours en faveur d'apprentis, M. Frédéric Meylan, président, Le Brassus.

Fonds Delafontaine, Municipalité de Corsier sur Vevey.

Donation Hugonin, Municipalité de La Tour-de-Peilz.

Caisse des apprentissages (Fondation de Palézieux), Municipalité de Vevey.

Fonds des bourses d'études et de formation professionnelle, Municipalité d'Yverdon.

II. Bourses accordées pour des études de théologie (protestant)

Caisse des études de l'Eglise nationale vaudoise, M. A. Lavanchy, pasteur, 7, Fauconnières, Lausanne.

Fondation de Mlle Françoise Dussieur, Direction des finances de la ville de Lausanne.

Fonds Claude Banquette, Municipalité de Payerne.

Fondation Mercier, Municipalité de La Tour-de-Peilz.

III. Divers

Bourses du Département de l'instruction publique, enseignement secondaire, Lausanne : maîtres de langues modernes, perfectionnement professionnel.

Prêts de l'Université, Palais de Rumine, Lausanne : étudiants à l'Université.

Fonds Leresche, Municipalité de Ballaigues : de préférence pour les études d'instituteur ou d'institutrice.

Fonds Pierre-François Vallotton, M. le pasteur Crisinel, La Cure, Vallorbe : études universitaires, enseignement.

Rentier des professions, Greffe municipal de Rougemont : prof. manuelles.

Fondation Cottier-Boys, Municipalité de Rougemont.

Château-d'Œx, Fonds destiné au Collège, Municipalité de Château-d'Œx.

Fonds Georges Henri Piguet, Au président de la Bourse, Le Chenit.

Fonds A. E. Rochat, Romainmôtier.

Fonds Jules Girardet, Suchy.

L'octroi de chaque bourse est soumis à des conditions particulières. Nous ne les avons pas données ici de manière détaillée pensant qu'il était avant tout utile de connaître l'existence des fonds. Il est facile alors de consulter le répertoire ou de se renseigner auprès de l'institution elle-même.

Il faut remarquer cependant que, dans plusieurs cas, cette aide est plus symbolique qu'effective, certains fonds n'accordant qu'un montant de fr. 100.— par année, ce qui ne peut être qu'un modeste complément à d'autres subsides.

R. S.

† Mme Fernande Aeschmann-Piguet

C'est avec une douloureuse stupéfaction que le corps enseignant du district de Nyon a appris le décès subit de sa collègue, Mme Fernande Aeschmann-Piguet, institutrice à Commugny, survenu à Genève, le 24 mars dernier.

Brevetée en 1923, elle enseigna tout d'abord à Bursinel, puis à Nyon. Après son mariage, elle suivit son mari dans le nord de la France, où le couple dut affronter les années difficiles de la guerre. Rentrée au pays, notre collègue poursuivit sa carrière à l'école protestante de Monthey. En septembre 1949, Mme Aeschmann fut nommée à Commugny.

Durant ces treize années, elle prit une part active à la vie de la SPV, notamment lors de l'élaboration du nouveau Plan d'études. Animée d'un bel esprit de corps, elle n'eut aucune peine à mériter l'estime et l'amitié de tous ses collègues.

Ses qualités pédagogiques justifiaient pleinement la considération dont elle jouissait, en premier lieu dans son village, où chacun appréciait son dynamisme, sa droiture. Quoiqu'à la veille de la retraite, Mme Aeschmann s'intéressait aux méthodes nouvelles, qu'elle appliquait avec discernement. De toutes ses qualités, la modestie en était la plus évidente.

Veuille sa famille, ses parents plus spécialement, M. et Mme Henri Piguet, anciens collègues, croire à notre respectueuse sympathie.

Section de Nyon.

Postes au concours

Allaman : Instituteur primaire.

Borex : Instituteur primaire.

Curtilles : Maîtresse de travaux à l'aiguille.

Prévonloup : Maîtresse de travaux à l'aiguille pour les communes de Prévonloup, Lovatens, Brenles, Chesalles et Chavannes-sur-Moudon (20 heures). Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Grandcour : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er septembre 1962.

Le Chenit : Institutrice semi-enfantine pour la classe du Bas-du-Chenit. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Morges : Instituteur primaire. Entrée en fonctions le 24 avril 1962 ou date à convenir.

Begnins : Instituteur primaire - Institutrice primaire. Couple serait accepté. Entrée en fonctions : 1er novembre 1962.

Champtauroz : Instituteur ou institutrice primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

Commugny : Institutrice primaire - Instituteur primaire. Un couple aurait la préférence.

Echallens : Institutrice primaire.

Giez : Institutrice primaire.

Renens : Maître de classe supérieure - Deux instituteurs primaires - Trois institutrices primaires - Indemnités de résidence et de logement. Obligation d'habiter la commune de Renens. Les postulants ne se présenteront que sur convocation et sont priés d'annoncer leur candidature au président de la commission scolaire.

Villars-Tiercelin : Instituteur primaire - Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : début avril. Un couple serait accepté.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

La diversité des cours figurant au programme de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique permettra à chacun de choisir la matière qui lui paraîtra la plus utile à son enseignement.

Il est à remarquer que l'accent n'est plus porté sur l'amélioration de la technique des diverses disciplines sportives, mais plutôt sur la manière de les présenter sous la forme de jeux.

Deux cours de jeux de pleine nature dirigés par des chevronnés du scoutisme ont été prévus au programme. Nul doute qu'ils ne remportent un grand succès, surtout auprès des maîtres qui ne disposent pas encore d'installations de gymnastique.

Et la raclette en plein air, étape finale de la course d'orientation, permettra à chacun de proposer des améliorations à apporter aux programmes futurs.

Activité de l'été 1962

1. Football : technique, 2 mai, Lausanne (La Sallaz), J. Claret, Confrérie 4, Lausanne, tél. 24 49 22. Football : technique et arbitrage, 9 mai, Lausanne (La Sallaz), J. Claret
2. Athlétisme sous forme de petits jeux, 17 mai, Lausanne (Béthusy), N. Yersin, Verdonnet 14, Lausanne, tél. 32 22 80.
3. Week-end en plein air. Comment jouer avec nos élèves, dans les prés, en forêt, en soirée ?, 26 et 27

mai, Vallée de Joux. Organisateur : J.P. Monod, av. Temple 59, Lausanne, tél. 32 59 16.

4. Journée de jeu : volleyball, 16 juin, Lausanne (Belvédère), H. Moreillon, ch. des Vosges 10, Pully, tél. 28 60 15.
5. Natation et jeu, 23 juin, Penthalaz, M. Gueissaz, route de St-Cergue 47, Nyon, tél. (022) 9 57 89.
6. Orientation : présentation théorique à Lausanne des divers types. Course en forêt suivie d'une raclette, 8 septembre, R. Léderrey, Parc Valency 1, Lausanne, tél. 24 18 18.
7. Jeux en forêt, 26 septembre, Chalet-à-Gobet, J.-L. Cornaz, av de Cour 77, Lausanne, tél. 26 54 64
8. Gymnastique filles sur la base d'un disque, ronds, 10 octobre, Lausanne (Belvédère), R. M. Porchet, Béthusy 26, Lausanne, tél. 22 62 33.
9. Courses d'estafettes, obstacles, engins et divers, 31 octobre, Lausanne (Béthusy), R. Clément, ch. Fauvette 26, Lausanne, tél. 32 41 01.
10. Concours, petits jeux, engins et divers, 7 novembre, Lausanne (Béthusy) R. Clément.
11. Journée de jeu : basketball, 10 novembre, Lausanne (Belvédère), H. Moreillon, ch. des Vosges 10, Pully, tél. 28 60 15.
12. Volleyball : cours donné par un spécialiste, 24 novembre, Lausanne (Belvédère). Organisateur : R. Yersin, av. Rolliez 12, Vevey, tél. 51 13 44.

Remarques :

Les cours 1962 sont avant tout destinés aux maîtres et maîtresses non spécialisés dans l'enseignement de la gymnastique. Ils seront simples, faciles et adaptés à nos élèves.

La matière enseignée sera directement utilisable par les maîtres dans leur classe ; les exercices et jeux seront multiconopiés et remis aux participants.

Tous les membres du corps enseignant primaire et secondaire sont cordialement invités à participer à nos cours.

Remboursement aux membres AVMG de la moitié du prix du billet de chemin de fer.

Inscription obligatoire, au plus tard 2 jours avant le début du cours, une semaine pour le week-end et la course d'orientation, auprès du directeur. Assurance facultative : 2 fr. 80 par après-midi à préciser au moment de l'inscription.

Les cours ont lieu le mercredi ou le samedi, dès 14 h. 15.

L'annonce détaillée paraîtra dans *l'Educateur*, si possible dans *l'Education physique*. — Chaque directeur pourra vous renseigner directement.

Des maîtres de gymnastique sont à la disposition de tout groupe du corps enseignant pour des démonstrations de leçons types avec classes, course d'orientation, après-midi de sport, etc. (frais de moniteur supportés par l'AVMG).

Le chef technique : R. Yersin,
Av. Rolliez 12, Vevey, tél. 51 13 44.

GENÈVE

Centre d'information UIG

Certains d'entre vous s'étonneront qu'un nouveau travail puisse être édité quelques semaines après la sortie des **Fiches de conjugaison**. Sans doute sommes-nous loin encore d'avoir vendu le minimum de séries pour couvrir les frais de cette publication. Mais nous faisons confiance à tous ceux et toutes celles qui diri-

gent des classes de 6e pour se procurer cet outil de travail qu'ils apprécieront vite à l'usage. Sans oublier les collègues romands qui nous ont toujours passé force commandes, en montrant par là combien ils encourageaient nos efforts.

Quant aux 188 textes sur les **Cantons suisses** que

(Suite à la page 235)

GENÈVE

Le glacier de Morteratsch

1. Prends la carte des Grisons de ton livre de géographie.
Recherche ce glacier dans le massif de la Bernina.
2. Dans quelle région naturelle se situe ce paysage ?
3. Quelles sont les couleurs employées par le peintre ?
 - a) Que représente le bleu ?
 - b) Que représente le blanc ?
 - c) Que représentent les gris ?
 - d) Que représentent les verts ?
4. Montre sur ce tableau le glacier. Donne son nom.
5. A quoi le glacier donne-t-il naissance ?
De quelle rivière est-il l'affluent ?
6. Que remarques-tu sur ce glacier ?
7. Que remarques-tu sur les bords du glacier ?
8. D'après ces moraines, le glacier était-il, autrefois, plus ou moins étendu ?
9. Montre le lit de la rivière

un méandre	un confluent
l'amont	la rive droite
l'aval	la rive gauche
les pics	la source
le flanc de la montagne	les arêtes.
10. Trouve-t-on beaucoup de végétation dans cette région ? Pourquoi ?

*Cote de la Centrale de documentation scolaire
(Beaulieu 9 - Lausanne) : 140.820.0.*

LE PETIT RUISSEAU

Le petit ruisseau
Qui va, vient, sautille,
A petit flot,
A demi-mot,
Happe des brindilles
Sur le bord de l'eau.

Au moindre frisson,
Le ruisseau limpide
A petit flot,
A demi-mot,
Se coule timide
Derrière un buisson

Le long de son bord,
Il baigne les plantes
A petit flot,
A demi-mot,
Les feuilles luisantes
Des gros boutons d'or.

Hop ! après un saut,
Un collier d'écume,
A petit flot,
A demi-mot,
Fin comme la plume
Se noue sur l'eau.

Au pied des boulevaux,
La lune éparpille
A petit flot,
A demi-mot,
Des pièces qui brillent
Comme des joyaux.

AU DOUX FIL DE L'EAU

Tout au fil de l'eau
Qui coule, qui coule,
Tout au fil de l'eau,
Bercée par la houle,
S'incline la foule
Des légers roseaux.

Tout au fil de l'eau,
Qui glisse, qui glisse,
Tout au fil de l'eau,
La mousse tapisse
De gros cailloux lisses
Au fond du ruisseau.

Tout au fil de l'eau,
Qui brille, qui brille,
Tout au fil de l'eau,
Vogue une brindille
Des mâts à la quille,
Fragile bateau.

Tout au fil de l'eau,
Qui jase, qui jase,
Tout au fil de l'eau,
D'une aile de gaze
Un insecte rase
L'ombre d'un bouleau.

Tout au fil de l'eau,
Qui passe, qui passe,
Tout au fil de l'eau,
Je rêve à voix basse,
Un rêve qu'efface
La fuite des flots.

*A. Atzenwiler
(« Heures claires, Heures grises ».)*

* **La rivière**

Sur un lit de cailloux arrondis, tu cours à fleur du sol, claire et murmurante. Tu frétilles, babilles et sautilles, comme une fillette heureuse de vivre. Tu caresses l'algue flexible qui ondoie et se berce allongée à ta surface ; tu balances le roseau qui frissonne ; tu effleures de la lèvres le rameau d'églantier qui se penche pour se mirer dans ton cristal limpide. Tu vas donner, tête baissée, contre une pierre grosse comme le poing et là, tu tirrites, tu moutonnes, tu écumes ; mais, vaincue et brisée, tu rejailis en perles d'argent qui s'égrènent au fil de l'eau, comme si ta colère d'enfant se fondait en un éclat de rire mouillé de larmes. Puis, rieuse que tu es, tu joues avec le soleil.

Mais voici que tu dors maintenant ! D'une rive à l'autre, les houblons s'accrochent, s'entrelacent et tapissent pour toi une fraîche alcôve. Tu disparaiss si bien sous cette voûte fleurie que seul un scintillement furtif révèle çà et là ta présence.

G. Renard.

QUESTIONNAIRE* **LA RIVIERE (G. RENARD)****I Compréhension**

1. A qui compare-t-on la rivière ?
2. Quelles sont toutes les actions communes à la rivière et à une fillette ?
3. Des plantes bordent la rivière : lesquelles ?
4. Quels sentiments l'auteur attribue-t-il à la rivière qui donne, tête baissée, contre la pierre ?
5. Il y a une opposition d'attitudes entre les deux alinéas : recherche-les.
6. Où disparaît la rivière ?
7. Quelles plantes forment cette voûte ? Sais-tu quelle boisson est fabriquée à l'aide de cette plante ?
8. Comment devine-t-on encore la présence de la rivière ?

FICHE REPERTOIRE**L'ÉROSION**

130

Lecture fouillée (degré supérieur) :

Ce matin, j'ai été réveillé, Philippe Monnier, dans brochure « Dix études de textes ».
Documentation scolaire No 77

Calcul vivant :

De l'eau s'évapore, dans brochure « Observations (2e série) ».
Documentation scolaire No 69

Brochure d'information HESPA :

Correction des torrents, août 1961, No 3, Seidenhofstrasse 12, Lucerne.

A la centrale de documentation scolaire (Beaulieu 9 - Lausanne) :

Tableaux muraux :

- La pluie, 149.16.
- La montagne jeune, 149.30.
- La montagne usée, 149.32.
- La vallée encaissée, 149.36.
- La vallée de plaine - le confluent, 149.38.
- La côte à falaise, 149.44.

Tableaux scolaires :

- Vallée en V, 147.110.
- Vallée du Rhone, près de Sierre, 140.130.
- Endiguement de torrents, 147.30.
- Glacier de Morteratsch, 140.820.0.
- Delta de la Maggia, 140.810.0.

Clichés 5 X 5 :

- Fleuves et rivières, 447.170.
- Pluie, torrents, 447.7.
- Le Fleuve, 447.180.
- Les côtes, 447.15.

Films fixes :

- La vie d'un fleuve d'Europe I, 247.55.
- La vie d'un fleuve d'Europe II, 247.56.
- La vie des eaux, 247.65.
- Le relief glaciaire, 247.60.

Films sonores 16 millimètres :

- A la Centrale du film scolaire, Erlachstrasse 21, Berne.
- Travail érosif des Fleuves (115 mètres), No 4052.
- Il ciclo dell'acqua (112 mètres, en italien), No 4091.
- Le sel de la terre (182 mètres), No 4690.

137
93 TES
TABLEAU SCOLAIRE SUISSE

DELTA DE LA MAGGIA

1. Dans quel canton se trouve cette rivière ?
 2. Dans quel lac se jette la Maggia ?
 3. A quel bassin appartiennent ses eaux ?
 4. Quel est le grand massif blanc à droite de la carte ?
 5. Quelle est la rivière qui vient de la gauche de la carte et se jette dans la Maggia ?
 6. Quelles sont les deux principales villes situées respectivement à gauche et à droite de la carte ?
 7. Quel est le village qui, dans la vallée de la Maggia, parle encore l'allemand ?
- * * *
1. Qu'est-ce qu'un delta ? Comment est-il formé ?
 2. Comment appelle-t-on les terres amenées par les eaux ?
 3. La terre d'alluvions est-elle une bonne terre de culture ?
 4. Quelles végétations caractéristiques distingue-t-on dans ce tableau ?
 5. Quel travail effectue-t-on à l'embouchure de la Maggia ?
 6. D'où vient ce sable ?

*Cote de la Centrale de documentation scolaire
(Beaulieu 9 - Lausanne) : 140.810.0.*

130
93 VAL
TABLEAU SCOLAIRE SUISSE

VALLEE DU RHONE, DANS LA REGION DE SIERRE

1. Observe ce tableau.
 2. Dans quelle région naturelle se situe ce paysage ?
 3. Comment reconnais-tu que nous sommes dans les Alpes ?
 4. Dans quelle direction coule le fleuve ?
 5. A l'aide de ta carte, esquisse un schéma de cette plaine.
 6. L'amont se situe-t-il à droite ou à gauche du tableau ?
 7. Sur quelle rive se situe la falaise de la colline ?
 8. Pourquoi le fleuve fait-il un coude sur la gauche du tableau ?
 9. Où le fleuve est-il endigué ?
 10. Où coule-t-il à l'état sauvage ?
 11. Dans quelle vallée conduit la route en lacets ?
 12. Remarque, à droite du tableau, au troisième plan, le cône formé d'un cône d'éboulis terminé par un cône d'alluvions.
 13. Quel torrent a formé ce cône ?
 14. Ce torrent fait souvent parler de lui.
 15. Pour quelles raisons ?
 16. La forêt de Finges, qui recouvre ce cône de déjection, est la plus vaste pinède de Suisse.
 17. Pour quelles raisons l'homme n'a-t-il pas mis en culture cette région ?
- Cote de la Centrale de documentation scolaire
(Beaulieu 9 - Lausanne) : 140.130.*

* QUESTIONNAIRE (suite)

La rivière (G. Renard)

II Vocabulaire

Recherche le sens des mots ci-dessous, employés dans le texte. Trouve la définition juste parmi les quatre propositions qui te sont faites :
Une algue : une herbe - une plante aquatique - une chevelure - une baguette.

Flexibile : vert - brillant - doux - souple.

Ondoyer : flotter avec un mouvement de vague - lancer des ondes - friser les cheveux - onduler.

Effleurier : cueillir une fleur - embrasser - toucher délicatement - caresser.

Egrener : faire sortir le grain - tomber une à une - briller - continuer à couler.

Une alcôve : une caverne - un frigidaire - la chambre à manger - une partie de chambre plus intime.

Furtif : brillant - qui scintille - caché - qui murmure.

III Exercice d'association

1. L'algue flexible - l'osier flexible - flexible.
Recherche le contraire : une volonté ; trouve trois autres exemples.
2. Emploie le verbe effleurier en plaçant le sujet devant le complément qui convient :
la brise la tienne l'hirondelle la rue
ma main l'herbe la libellule le passant
la voiture le marais le planeur les arbres
3. Egrener : le clocher égrène les heures
la religieuse son chapelet
l'étourneau
ma sœur les petits pois.

IV Construction de phrases

1. Tu vas donner, tête baissée, contre une pierre grosse comme le poing.
..... va donner, tête baissée, contre une borne dure comme
Le taureau va donner, tête baissée, contre l'étoffe comme le pourpre.
Le clown va donner, tête baissée,
..... va donner, tête baissée,
2. Puis, rieuse que tu es, tu joues avec le soleil.
Puis, boudeuse qu'elle est, ma sœur s'enferme dans sa chambre.
Puis, insouciant qu'il est, le cycliste
Puis, qu'elle est, la neige
Puis,

V Petite rédaction

1. Petite rivière, tu sur les cailloux Tu tu comme une Tu vas donner contre une pierre grosse Tu joues avec le
2. Petit flocon, tu
3. Petite feuille, tu

DEUX TEXTES (complétés d'un questionnaire aux pages suivantes)

No 10 * LA SOURCE AU CŒUR DU BOIS

C'était, au cœur du bois de Montebise, une petite source ronde, toute claire, au centre d'une clairière plate, déserte et tapissée par les aiguilles des grands pins qui l'entouraient. Fontaine parfaite, elle ne recelait pas un brin d'herbe, ni un insecte peut-être ; à peine une grenouille intrépide, après avoir remonté le ruisseau qui s'en échappait, spongieux de cresson et d'anémones, osait-elle y risquer sa tache verte. Tout autour, le reflet des branches de pins faisait onduler son ombre dentelée. La source était peu profonde, en se penchant très près du bord, on pouvait en voir battre le cœur ; de grosses gorgées d'eau arrivaient du fond en saccades régulières et s'étaient en voiles légers qui fondaient avant d'attendre la surface.

Elle n'avait pas la même teinte aux différentes heures de la journée. Verte, un peu glauque le matin, elle tournait vers un bleu de plus en plus sombre l'après-midi pour reprendre, sitôt la nuit tombée, une transparence idéale qui l'eût rendue invisible sans le reflet pointu des pins, cierge géants qui portaient chacun une étoile allumée.

Raymond Dumay

(« Le raisin de maïs »)

No 11 * LA RIVIÈRE DANS LA CAMPAGNE

Dans les villes, toujours troublée, battue, souillée et maltraitée, elle n'a qu'une idée fixe : se sauver, gagner les champs et quand elle y est enfin, c'est pour le coup qu'elle s'étale, se dilate et respire ! Elle n'est plus reconnaissable : elle a rejoint de vingt lieues. Elle est bien contente. Alors elle ralentit sa course et retarde son départ ; elle taille une bavette avec la tanche, chipe le savon de la lavandière, jette de la poudre aux yeux de la libellule, élabousse l'hirondelle, joue avec la bouteille vide et porte, comme un terre-neuve dans sa guenle, le bâton flottant. Et chaque fois qu'elle aborde un pont, elle lui dit bonjour, le salue, lui conte un tas de gentilles, jabote, papote, clapote et le note de questions : « Comment vas-tu ? Ou vas-tu ? Comment t'appelles-tu ? Comment bien as-tu de jambes ? Tiens, tu as un dos d'âne ! » Ou bien : « Tiens, tu es suspendu ? C'est si joli ! De loin, ça te donne l'air d'une lyre ou d'une grande harpe ! »

H. Lavédan.

Vallée en V (2me partie)

1. Le village de la plaine

- Sur quoi se situe ce village ? A quelle hauteur ?
- Contre quel fléau naturel, amené par les rivières grossies, a-t-on voulu se protéger ?
- Pourquoi le village n'est-il pas bâti au bord du fleuve, en 3 ?
- Pourquoi n'est-il pas situé juste au débouché de la gorge, en 1 ?
- Ce village est-il groupé ? Combien comptes-tu de petits groupes ? Comment les appelles-tu ?
- A quelles cultures s'adonnent les habitants ?

2. Le fleuve

- Coule-t-il vers la gauche ou la droite du tableau ?
- D'après la réponse, l'amont est-il à droite ou à gauche ?
- Sur quelle rive se trouve le champ jaune ? Le confluent ?
- Le pont du chemin de fer est-il en amont ou en aval du pont routier ?
- Pourquoi le fleuve fait-il un coude sur la gauche du tableau ?
- Le fleuve est-il canalisé ? A quoi le vois-tu ?

3. Le village sur la pente

- Sur quoi est bâti ce village ?
- Remarque la terre brune au-dessous du village ; essaie d'expliquer ce qui se passe.
- Pourquoi ne pousse-t-il pas d'herbe sur ce terrain ?
- Comment arrive-t-on à ce village ?
- Penses-tu que ce chemin soit toujours praticable ?
- Que se passe-t-il parfois ? Quand ?
- Remarque tout le vert qui entoure le village, une tache jaune à gauche et des traits noirs en dessous. Peux-tu en déduire l'activité principale des habitants et deux cultures secondaires ?

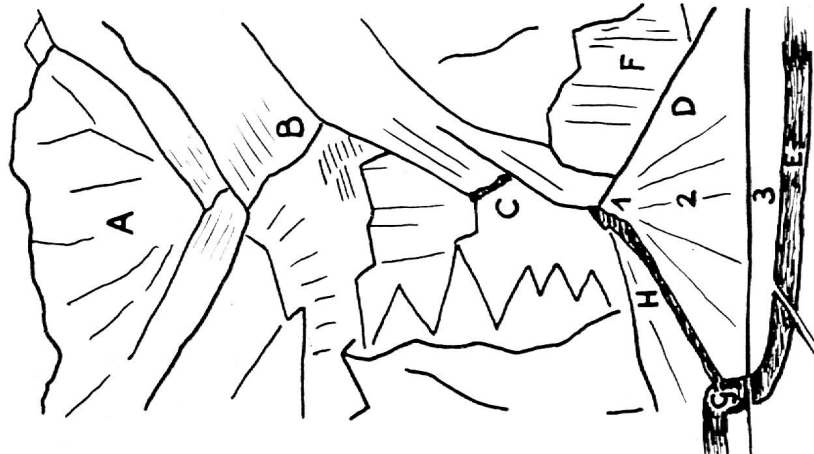
Vallée en V

Observe bien ce beau tableau.

Compare-le avec ce croquis.

Ecris en colonne les lettres A, B, C, D, E, F, G, H.

Note en face l'un des noms choisis dans cette liste :



- une falaise
- le cône de déjection
- un affluent
- la gorge
- le chenal d'écoulement
- le bassin de réception
- le fleuve
- le confluent.

Dans quel canton se situe ce paysage ?

D'après ta réponse et à l'aide d'une carte, donne un nom

- au fleuve
- au village de la plaine
- au village de la montagne
- à la ligne de chemin de fer.

Cote de la Centrale de documentation scolaire
(Beaulieu 9 - Lausanne) : 147.110.

* QUESTIONNAIRE

La source au cœur du bois (R. Dumay)

I Etude du texte :

1. Lis ton texte.
2. Où se situe cette source ?
3. Comment était cette clairière ?
4. Décris la source et cherche dans le texte toutes les expressions qui la définissent.
5. Quelles sont ses teintes aux différentes heures de la journée ?
6. Que signifient les expressions suivantes et par quoi pourrais-tu les remplacer ?
 - a) fontaine parfaite ;
 - b) spongieux de cresson et d'anémones ;
 - c) ombre dentelée ;
 - d) voir battre le cœur ;
 - e) saccades régulières ;
 - f) voiles légers ;
 - g) cierges géants qui portaient une étoile allumée.

II Vocabulaire :

Que signifient les mots receler - intrépide - spongieux - onduler - glauque - voile - transparence - invisible - reflet.
Recherche des synonymes de ces mots.

III Orthographe :

Donne des mots de la même famille que : aiguille - ondulé - dentelé - bord - journée - reflet.
Cherche les homonymes des mots suivants : pin - cœur - teinte.

IV Analyse :

Indique l'espèce des mots de la phrase suivante :
Elle n'avait pas la même teinte aux différentes heures de la journée.
Etablis la liste des adjectifs de ce texte et justifie l'orthographe des cinq premiers.
Quel est le temps le plus utilisé dans ce texte ?

V Conjugaison :

Relève le texte en mettant les verbes au présent.

VI Devoir :

Illustre ce texte par un dessin.

La rivière dans la campagne (H. Lavedan)

1. Compréhension du texte

- De qui parle-t-on dans ce texte ?
- D'où vient-elle ? Où va-t-elle ?
- Donne quelques adjectifs qui qualifient la rivière dans la ville.
- Est-elle heureuse dans la campagne ? Comment le vois-tu ? Pourquoi ?
- Avec qui parle-t-elle ?
- Peux-tu donner dans l'ordre les idées générales ?

2. Mots et expressions

- Souillée = salie.
 Idées fixes = idées que l'on a constamment à l'esprit.
 S'étaler = s'élargir.
 Se dilater = augmenter de volume.
 La lieue = une distance de 4 kilomètres.
 La tanche = poisson de rivière.
 La lavandière = femme faisant la lessive au bord de la rivière.
 Un terre-neuve = chien de sauvetage.
 Eclabousser = asperger légèrement d'eau.
 Aborder = venir à bord.
 Jaboter, papoter, clapoter = bavarder avec sonorité.
 La lyre = instrument de musique à cordes.
 La harpe = instrument de musique à cordes.

3. Expressions à retenir

- Elle a rajeuni de vingt lieues (et pourquoi pas de 20 ans).
 Tailler une bavette.
 Jeter de la poudre aux yeux de la libellule.
 Lui conter un tas de gentilleses.

4. Images à préciser

- La rivière est comme un terre-neuve portant son bâton dans la gueule.
 Le pont suspendu ressemble à une lyre ou à une harpe.

5. Style

- Compte le nombre des verbes de ce texte.
 Remarque combien ces verbes sont vivants et bien choisis.

Protection contre l'érosion

A) Questionnaire

- Observe et note tous les dégâts causés par le torrent avant les travaux de protection.
- Dans le bassin de réception de droite, quels travaux a-t-on effectués ? Quelle expérience te rappellent-ils ?
- Pourquoi ces travaux sont-ils absolument nécessaires ?
- Ces deux murs, au milieu du cône de déjection, te paraissent-ils bien utiles ?
- Observe le chenal traversant le cône de déjection et énumère les travaux effectués.
- En regardant surtout à gauche, trouve d'autres moyens que les murs utilisés pour lutter contre l'érosion.

B) Dessin de la carte

D'après le tableau, dessine une petite carte de cette région.

- C) Place sur ton croquis les noms suivants :
- | | |
|----------------------|------------------------|
| une falaise | le torrent |
| le cône de déjection | le chenal d'écoulement |
| un affluent | le bassin de réception |
| une gorge | le confluent |
| le fleuve | |

D) Aimerais-tu habiter l'un de ces chalets ? Pourquoi ?

*Cote de la Centrale de documentation scolaire
 (Beaulieu 9 - Lausanne) : 147.30.*

La Jonction (Rhône et Arve)

(Le Rhône est à gauche, l'Arve à droite)

1. Dans quelle ville a-t-on pris cette photo ?
2. De quelle couleur est le Rhône :
a) sur la photo ?
b) en réalité ?
3. Et l'Arve : a) b)
4. Explique cette différence des couleurs réelles, en te souvenant d'où viennent les deux rivières.
5. Comment appelles-tu cette jonction ?
6. Complète : l'Arve est l'..... du Rhône.
7. Les deux rivières se mélangent-elles tout de suite ?
8. Regarde l'extrémité droite du pont : qu'y vois-tu ?
Qu'est-ce qui passe sur ce pont ?
9. Sur quel rive du Rhône se trouvent les trois gros bâtiments ?
10. Le cimetière, dans l'angle droit de la photo, est-il en aval ou en amont du pont ?

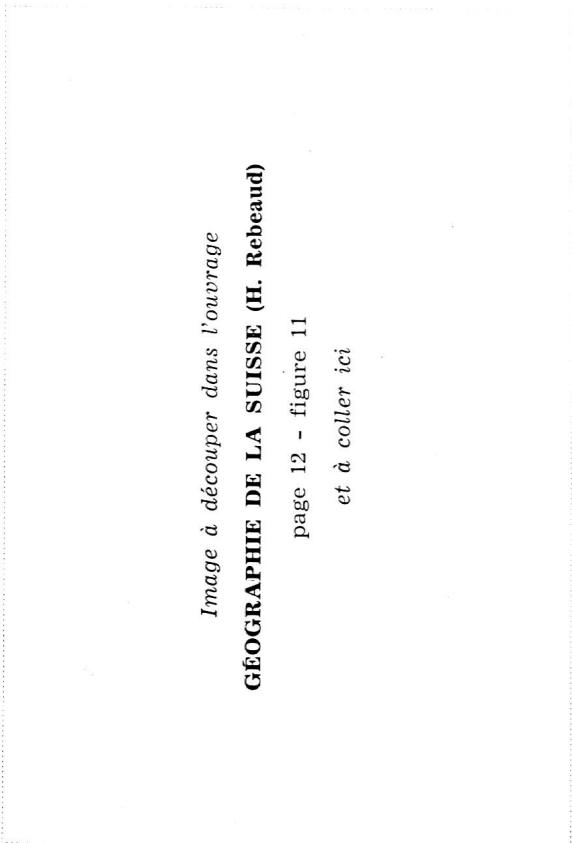


Image à découper dans l'ouvrage

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE (H. Rebeaud)

page 12 - figure 11

et à coller ici

L'OUVRIER QUI JAMAIS NE SE REPOSE

Écoutez la force de l'eau qui roule et qui tombe et qui gronde sans cesse, nuit et jour. Sous cette eau qui tombe, l'homme a placé les palettes d'une roue. La roue s'est mise à tourner, à faire virer la meule et la courroie : voilà la meule qui broie, la courroie qui entraîne les engrenages, les pilons, les marteaux, les machines.

Voilà la turbine et la dynamo qui ronflent, l'étincelle qui jaillit, s'en va porter au loin force et lumière.

Dans les fabriques, voici le fleuve qui trempe l'acier, rouit le lin, tanné le cuir, teint l'étoffe, lave, entraîne les déchets. Au rythme des moteurs, au chant des pistons et des bielles, le fleuve se hâte de faire sa part du travail. Et puis, dépassé l'usine, entre ses rives refléuries, il reprend son cours éternel.

Car jamais le fleuve ne s'arrête. Il fuit là-bas vers l'horizon, il coule, il court sans trêve : « Emmène mes bateaux », dit l'homme. Sur son grand dos vert, le fleuve emporte tout : le bois qui flotte jusqu'à la scierie, les péniches, les remorqueurs.

Mais parfois il arrive à un étroit passage, saute parmi les rocs, un peu plus loin s'endort. C'est trop de fantaisie pour les bateaux. On lui creuse un canal dans les terres. Une écluse à l'entrée, une autre à la sortie : les bateaux vont et viennent. Fleuve ou canal, c'est un chemin qu'ils parcourent en tous sens à leur gré.

C'est un chemin aussi qui nous barre le passage : comment traverser toute cette eau ? Eh bien ! et le gué ? la barque du passeur ? le bac ? le pont qui porte sur son dos la route et le chemin de fer ?

Marie Colmont

(« Panorama du fleuve ».)

LA VOIX DU RUISSEAU, LA NUIT

Ici le ruisseau arrivait en torrent rapide, faisant un vacarme étourdissant. Comme il faisait nuit, on entendait sortir de l'eau des sons tout différents de ceux qu'on entend dans la journée.

Pas de gazouillis dans les arbres, pas le moindre bruissement de feuilles. Pas de grincement de roue sur la route, aucun tintement de clochettes dans la forêt. On n'entendait que la chute d'eau, et c'est pour-quoi on l'entendait plus distinctement que dans la journée. On eût dit qu'au fond de l'eau s'agitaient les choses les plus invraisemblables. D'abord on aurait cru entendre moudre du blé entre des meules énormes ; parfois un son cristallin montait qui faisait penser à l'entrechoquement des verres dans une fête ; d'autres fois, il y avait un bourdonnement tel qu'on se serait cru sur la place de l'église, à l'heure de la sortie, quand les gens s'interpellent entre eux et engagent des paroles animées.

S. Lagerlöf

(« Le livre des légendes ».)

LE RUISSEAU

Le ravin s'enfonce en pentes rapides. Des végétations épourifiées, des arbustes, des broussailles et des arbres se penchent sur ses bords, où ils tiennent par leurs racines pittoresquement contournées. De la terre déchirée saillent, à travers des tons d'ocre, des roches grisâtres de formes bizarres.

Dans le fond murmure, se plissant aux pierres et aux cailloux, le ruisseau qui, peu à peu, a creusé le ravin et pratiqué, à la surface du sol, cet étroit vallon rempli d'ombre et de fraîcheur. Des quartiers de roche, qui ont roulé du haut de la berge, parfois obstruent le courant et l'obligent à de petites cascades, à des mutineries d'écumme qui s'apaisent un peu plus loin quand la place est plus large. Alors, l'eau tranquillisée s'étale comme une mince plaque de verre sur le gravier dont elle laisse voir tous les détails, ne manifestant sa présence que par un mince filet argenté brillant au contact de la rive.

Aux endroits plus creux verdissent des forêts de cresson submergées et luisent des blancheurs de sable, qui font penser au corps nacré d'une ondine nageant entre deux eaux.

Mille accidents dont un peintre ferait son profit varient le cours de cette source ignorée, qui n'a même pas de nom ; ici, un tronc d'arbre tombé lui fait un pont ; là, une branche courbée égratignant l'eau semble pêcher à la ligne ; plus loin, une touffe de glaïeuls hérissé ses feuilles aiguës ; des myosotis regardent de leurs yeux de turquoise couler le flot limpide. Une pierre penchée de la rive sur le courant prend la silhouette d'un animal qui boit ; une racine s'y glisse comme une couluvre ; des herbes y laissent pendre leurs humides chevelures et, sautant de branches en branches, un rayon de soleil perdu y brise sa flèche d'or.

Theophile Gautier.

LA RIVIERE

Ce matin de mai, madame la rivière a repris sa flânerie par les prés et par les bois, ceux-ci lui chuchotent les tendres compliments que leur dicte le ciel ; ceux-là ont étendu des tapis de velours sur la route que suit leur princesse souveraine et, de partout, des mains mystérieuses lui tressent des guirlandes de couleurs. Le soleil, lui aussi, est follement épris de ces grâces nonchalantes.

Cependant la rivière ne voit, ni n'entend, ni ne dit rien ; elle continue à glisser d'une allure royale, sa longue traîne miroitant derrière elle, et elle semble ne se diriger vers aucun but ; elle va, indifférente à tout, être ses bras blancs et lisses, baille et rit de son gazouillis moqueur, lorsque les fleurs myopes se penchent pour la voir, jusqu'à en perdre l'équilibre.

Puis, un caprice irrésistible : la voilà qui se fait petite, petite. Elle passe sous le vieux pont tout constellé de mousse où elle glougloute très fort pour s'amuser, comme un enfant traversant un tunnel et criant dans le noir...

D.-J. D'Orbair.

FIGURE : L'ÉROSION

Un torrent

Distingue les trois parties du torrent.

1. Comment appelle-tu
 - a) la partie du haut ?
 - b) la partie centrale ?
 - c) la partie du bas ?
2. Quelle est la forme de la partie du haut ?
3. Qu'est-ce qui se rassemble au bas du triangle ?
4. Que forme le ravin central ? Comment sont les pentes qui le bordent ?
5. De quelle végétation est recouvert le côté de déjection ?
6. Qu'a-t-on bâti sur ses pentes ?
7. A quoi servent les travaux de maçonnerie qui bordent le torrent ?
8. Quels sont ces travaux de maçonnerie ? Cites-en d'autres.
9. A quels moments de l'année, le torrent peut-il avoir des crues ?
10. Pourquoi protège-t-on la forêt en empêchant les débordements boisements inconsidérés ?

Image à découper dans l'ouvrage

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE (H. Rebeaud)

page 133 - figure 175
et à coller ici

Le méandre de Bremgarten

1. La partie concave du méandre est-elle à l'intérieur ou à l'extérieur ?
Quel est le contraire de concave ?
2. Dans quel sens coule la Reuss : vers le haut ou le bas de l'image ?
3. Dans la boucle de gauche, quels arbres poussent sur le bord convexe ?
4. Dans cette même boucle, comment se présentent :
a) la rive concave ?
b) la rive convexe ?
5. Pourquoi la petite ville de Bremgarten a-t-elle été construite au moyen âge dans le méandre de la Reuss ?
6. Quels moyens de défense les bourgeois de Bremgarten n'ont-ils pas eu besoin de construire ?
7. Quelle autre ville de Suisse fut aussi construite dans un méandre ?
De quelle rivière ?
8. Quel moyen de défense observes-tu sur le bord de la Reuss, en aval du deuxième pont ?
9. Sur quelle rive se trouve-t-elle ?
10. Les maisons modernes sont-elles à l'intérieur ou à l'extérieur du méandre ?
11. Comment se présente le pays autour de Bremgarten ?
12. D'après ce que tu viens de répondre, explique pourquoi la Reuss forme des méandres en ces lieux.

Image à découper dans l'ouvrage

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE (H. Rebeaud)

page 61 - figure 74

et à coller ici

Les cheminées de fée

Image à découper dans l'ouvrage

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE (H. Rebeaud)

page 132 - figure 172

et à coller ici

1. Qu'arrive-t-il lorsque la pluie ruisselle sur la terre molle et en pente ?
2. La pluie tombe sur un bloc de terre et sur la terre molle : qu'emporte-t-elle d'abord ?
3. La pluie peut-elle emporter la terre qui est sous le bloc de pierre ?
Pourquoi ?
4. A quoi peut se comparer le bloc de pierre posé sur la cheminée ?
5. Dessine les trois étapes de la formation et de la disparition des cheminées de fée :
a) une coupe de la terre molle avec quelques pierres : la pluie tombe ;
b) seules les pierres sont restées, protégeant une colonne de terre ;
c) la pierre tombe, la colonne s'effrite, devient pointue et diminue de hauteur.
6. Ces colonnes sont aussi appelées *colonnes coiffées* : pourquoi ?
7. A quel monument égyptien ressemblent-elles ?

La chute du Rhin

Image à découper dans l'ouvrage

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE (H. Rebeaud)

page 67 - figure 85

et à coller ici

1. Les toits de gauche sont ceux de Neuhausen, dans le canton de Schaffhouse. En regardant la carte, dans quel canton se trouve le château de Laufen, à droite ?
 2. Combien de rochers ?
En combien de parties partagent-ils la chute ?
 3. Le pont est-il en amont ou en aval de la chute ?
 4. Remarque le changement de direction du fleuve.
Comment appelle-t-on cet angle d'un cours d'eau ?
C'est ce changement qui a provoqué la chute du Rhin, il y a 20 000 ans.
 5. Depuis combien de siècles tombe la chute ?
 6. La chute recule : 50 mètres en 20 000 ans.
50 mètres = 50 000 millimètres.
Effectue le calcul suivant en bifant les zéros ; tu trouveras ainsi de combien de millimètres la chute recule par an :
50 000 millimètres : 20 000 =
 7. Classe par ordre, du plus petit au plus grand : une cascade - une chute - un saut - une cataracte - une cascade.
- Donne un exemple géographique, en ajoutant un nom propre à chacun de ces noms.

La marmite torrentielle

Expérience :

Remplis à moitié un pot à lait d'eau. Verse sur le liquide quelques grains de sciure ou brins de tabac qui flottent sur l'eau.

Place ton pot sous le robinet et fais couler un jet d'eau sur le côté.

Observe les mouvements de tes brins.

1. Que font les brins ?

Décris leur mouvement.

Imagine ce qu'il se passe :

si ton pot est une pierre creuse,

si tes brins sont une pierre tombée par

hasard dans le trou de la pierre creuse,

si ton jet d'eau est une cascade qui tombe juste dans le trou de la pierre creuse.

2. Que fait la pierre poussée par le jet d'eau ?

3. Que se passe-t-il lorsque deux objets sont frotes longtemps l'un sur l'autre ?

4. De même, que se passe-t-il lorsque le caillou tourne longtemps dans la cuvette de pierre ?

5. Quelle forme prend le caillou ?

6. Quelle forme prend la cuvette de pierre ?

Explique maintenant, par quelques croquis au tableau, la formation des marmites torrentielles.

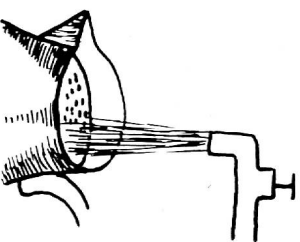


Image à découper dans l'ouvrage

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE (H. Rebeaud)

page 133 - figure 177

et à coller ici

(Suite de la page 224)

nous leur offrons dès aujourd'hui, ils constituent un heureux choix à disposition de leurs élèves. En effet, pour développer le goût littéraire et la curiosité de ces derniers au cours de leçons variées ou dans le cadre de centres d'intérêt, chaque enseignant aura désormais, grâce à ces textes, de quoi rendre plus vivant son enseignement.

Merci à notre collègue Moeri, dont le travail de fin d'études nous a été si utile, à Hutin pour sa patience et son flair et à quelques amis du centre. Puisse la série que nous vous proposons satisfaire les plus difficiles !

Le nombre des textes par canton est le suivant :

I	II	III
Suisse centrale 16	Bâle 4	Tessin 6
Lucerne 6	Soleure 4	Valais 12
Zurich 4	Argovie 4	Fribourg 14
Zoug 4	Schaffhouse 4	Neuchâtel 10
Glaris 2	Thurgovie 4	Vaud 24
Berne 12	Saint-Gall 4	Genève 38
—	Appenzell 8	—
44	Grisons 8	104
	—	40

Voici quelques titres au hasard : Le Grütli - Le Lac des Quatre-Cantons - Le Saint-Gothard - L'Oberland bernois - Le Glacier de Rosenlauï - Paysage tessinois - La Plaine du Rhône - La Gruyère - Le Salève - Le Rhône - La Champagne - La Jonction, etc...

Parmi les auteurs de ces textes, on trouve des noms célèbres comme V. Hugo, A. Dumas, Amiel, G. de Nerval, Th. Gautier, Ramuz, G. de Reynold ; des écrivains de chez nous, tels que Zermatten, A. Cingria, M. Monnier, Piachaud, P. Girard, Chable, Violette, Rheinwald, Tanner, Verdène, J. Olivier, Perrochon, de Ziegler, Rosset, Dumur, Privat, etc.

Il ne vous reste plus qu'à passer vos commandes en versant 8 francs à l'

**Union des Instituteurs
Centre d'information
CCP I 15.155**

en mentionnant au dos de votre bulletin : Géographie 6e.
Merci d'avance.

PS. — Il nous reste à Vernier un stock de cartons et d'enveloppes cellulux, qui sont à votre disposition chaque lundi, dès 16 h. 10.

E. F.

UIGM - Rapport du président pour 1961**Relations avec le Département**

Nous avons eu plusieurs séances de délégations qui nous ont permis de nous expliquer très franchement, tant avec le président qu'avec le directeur de l'enseignement primaire.

Nous avons toujours reçu un accueil courtois au Département, ce dont nous remercions M. Jotterand.

Toutefois, nous ne sommes pas toujours sortis convaincus que notre point de vue serait pris en considération par nos supérieurs. Je ne reviendrai pas sur l'attitude du précédent chef du Département dans la question de la revalorisation. J'en ai déjà parlé.

Dans une séance de délégation, M. Borel s'est étonné que le corps enseignant ne fasse pas bloc avec l'auto-rité scolaire lors de débats devant l'opinion publique. Il faut sur ce point ne pas oublier que nous n'avons pas toujours été défendus par le Département comme nous pensions devoir l'être.

Nous voulons bien une solidarité, mais pour se solidariser, il faut être au moins deux et tirer à la même corde et dans le même sens. Une commission de l'Union est au travail et étudie les moyens propres à obtenir du Département une collaboration efficace. Dans cet ordre d'idées, signalons que l'intersyndicale a décidé de discuter très prochainement la création des commissions de personnel, ce qui, peut-être, résoudra le problème.

UIG - Syndicat de l'enseignement

La période d'essai qui nous a permis depuis trois ans de collaborer activement avec nos collègues du Syndicat de l'enseignement a pris fin.

Une solution heureuse est intervenue et nous en sommes très satisfaits. L'union de tout le corps enseignant rétablie nous permettra d'aborder l'avenir avec plus de force et de confiance.

Nous exprimons notre reconnaissance à nos collègues Soldini et Pierrehumbert, qui ont été les initiateurs de cette réunion.

Relations avec la SPR

Le Congrès de Bienne approche et le travail effectué par la commission du sujet « Vers une école romande » est pratiquement terminé.

Nous aurons donc la possibilité de l'étudier prochainement et d'apprécier le travail considérable effectué par notre collègue Jean-Pierre Rochat, toujours aussi enthousiaste.

La SPR a convoqué une séance des présidents pour discuter la modification de ses statuts et préparer la séance des délégués du 10 mars à Neuchâtel.

Elle désire jouer un plus grand rôle sur la scène helvétique et pour cela demande un gros effort financier.

Bien que nous ne soyons pas opposé à une modernisation de la Romande, nous devons avant tout porter notre attention vers nos sections cantonales, qui, elles, sont appelées à lutter plus directement.

Relations avec les sections cantonales et voisines

Les relations avec nos collègues des cantons romands et des départements limitrophes sont excellentes, mais malheureusement trop rares.

Nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation du comité vaudois à Vernier et nous avons pu ainsi discuter de problèmes communs.

L'intérêt que nos collègues ont porté à notre centre d'informations nous a réjoui et nous leur souhaitons de réussir dans la création d'une entreprise analogue.

Relations avec l'Union du corps enseignant secondaire genevois

Bien que des nuages se soient accumulés dans nos relations avec le corps enseignant secondaire, il faut remarquer que, dès l'orage passé, nous avons repris certains contacts.

L'élection de notre ancien collègue Magnin, membre honoraire de notre association, à qui nous adressons nos félicitations, a permis une reprise du dialogue.

La réforme de l'enseignement et la revalorisation de nos traitements ont fait l'objet d'une première entrevue cordiale et nous pensons poursuivre cette collaboration.

Si l'on veut, dans l'école de demain, que les professeurs et les instituteurs travaillent ensemble pour le bien de l'enfant, c'est ensemble qu'ils doivent rechercher une solution.

1962 année décisive

Au début de cette nouvelle législature, vous allez être appelés, chers collègues, à prendre des décisions importantes.

Je pense au recrutement, à la formation des maîtres, à la réforme de l'enseignement, à la revalorisation de nos traitements par rapport à ceux des autres ordres d'enseignement, à notre revalorisation morale.

Plusieurs de ces sujets ont été étudiés par des commissions de l'UIG et nous pourrions vous communiquer prochainement les conclusions de ces travaux.

La structure de notre école genevoise va être modifiée. Nos propres structures changeront-elles ? Il est prématuré de l'affirmer.

Votre comité assume chaque année des tâches nouvelles. Nous devons être entendus dans les milieux les plus divers de notre population et cela demande à vos représentants de nombreuses délégations.

L'Union a fait un premier pas pour se moderniser, et la création d'un secrétariat permettra d'alléger quelque peu la besogne. Cependant, les problèmes qui nous attendent sont encore nombreux. Vous faites très souvent confiance à votre comité, nous y sommes sensibles, mais sachez que nous avons besoin de votre appui.

Votre avis dans nos séances plénières nous est indispensable, ne négligez donc pas de nous l'apporter.

Quelques collègues fidèles et dévoués ne peuvent suffire à forger le destin de notre association.

Il est temps de conclure. Nos trois sections collaborent étroitement et c'est pour votre président un sujet de satisfaction.

Je voudrais exprimer ma vive gratitude aux membres des comités de la section des dames et à l'Amicale des écoles enfantines, à leurs présidentes, Mlles Vachoux et Mme Meyer de Stadelhofen, à mes collègues du comité des messieurs, à tous ceux enfin qui, à des titres divers, ont participé activement à nos travaux.

Nos camarades Eigenmann et Sottas quittent le comité ; nous tenons à leur témoigner notre reconnaissance pour le travail accompli si fidèlement et toujours avec bonne humeur.

Enfin, chers collègues, si parfois nous sommes portés à un certain découragement, rappelons-nous que nous formons les hommes de demain. Cette tâche-là est certainement la plus belle que nous puissions remplir.

Le président : R. Journet.

Colonie de vacances

La colonie de vacances de Lancy-Genève cherche pour son séjour — 6 juillet au 24 août — à La Coudre sur L'Isle (Vaud), petit effectif,

un directeur (couple)

Adresser les offres à René Martin, instituteur, 16, ch. de Pierre Longue, Grand-Lancy, Genève.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Société pédagogique neuchâteloise

Compte rendu financier pour l'année 1961

I. Caisse générale

Entrées

Cotisations centrales :		
384,25 à 32 francs	12 296,—	
6 à 18 francs	108,—	12 404,—
Ristournes sur primes assurances accidents et responsabilité civile 412,85		
Intérêts : titres et livrets BCN	380,—	
Cotisation au Fonds spécial	1 300,—	
Remboursement impôt anticipé 1960	170,35	
Administration et séminaires, part du Fonds spécial	400,—	
Administration part caisse d'entraide	800,—	
Administration part section cantonale VPOD	400,—	
Solde comptes du centenaire	270,50	
Part, projection du film	1 000,—	
Total des entrées		17 537,70

Sorties

Administration	2 296,—
Cotisations romandes : 401,5 à 15 fr. 50	6 223,25
Assemblées : comité central et délégués	1 571,45
Subventions :	
ESP.	250,—
SNTM.	250,—
diverses	430,—
	930,—
Commissions et délégations	1 650,55
Remboursement frais de déplacement aux assemblées générales	464,50
Versement au Fonds spécial	1 300,—
Frais de projection du film	636,50
Assemblée générale, diplômes, conférence, etc.	944,85
Frais généraux	1 584,60
Versement au Fonds culturel	620,—
Total des sorties	18 221,70

Sorties	18 221,70
Entrées	17 537,70
Déficit	684,—
Bilan au 31 décembre 1961	
Titres	17 000,—
Livrets d'épargne	155,95
Chèques postaux	96,95
Caisse	624,06
Total de l'actif	17 876,96
Actif au 31 décembre 1960	18 560,96
Actif au 31 décembre 1961	17 876,96
Diminution	684,—
II. Caisse d'entraide	
<i>Entrées</i>	
Cotisations à 5 francs (384,25)	1 921,25
Intérêts :	
Titres	664,75
Livrets BCN	54,85
sur prêts	12,—
	731,60
Remboursement impôt anticipé 1960	325,90
Dons, remboursement de prestations	600,—
Total des entrées	3 578,75
<i>Sorties</i>	
Impôts cantonaux	87,40
Administration, versement à caisse générale	800,—
Total des sorties	887,40
Entrées	3 578,75
Sorties	887,40
Boni	2 691,35

<i>Bilan au 31 décembre 1961</i>	
Titres	33 000,—
Livrets d'épargne	2 710,15
Cédules de prêts	3 290,—
Caisse	1 993,01
Total de l'actif	40 993,16
Actif au 31 décembre 1961	40 993,16
Actif au 31 décembre 1960	38 301,81
Augmentation	2 691,35

III. Fonds culturel

<i>Entrées</i>	
Participation projection du film	620,—
Séminaire (arithmétique)	180,—
Séminaire (français)	245,—
Total des entrées	1 045,—
<i>Sorties</i>	
Séminaire (arithmétique)	485,—
Frais de déplacement des participants	234,20
Séminaire (français)	250,—
Frais de déplacement	49,—
Total des sorties	1 018,20
Entrées	1 045,—
Sorties	1 018,20
Boni	26,80
<i>Georges Treuthardt, caissier central.</i>	

Adhésion

Mme Pierrette Duplain, qui vient d'être nommée institutrice au Locle, a été admise dans notre corporation. Nous l'y saluons cordialement.

W. G.

JURA**BERNOIS****Synode de la section Bienne-La Neuveville de la Société des instituteurs bernois**

C'est à Bienne, au Cinéac, que les membres du corps enseignant romand de Bienne et ceux du district de La Neuveville ont tenu, samedi, 25 mars dernier, leur traditionnel synode.

Sous la présidence de M. Charles Ammann, la partie administrative fut rondement menée : décisions en rapport avec la compensation du renchérissement du coût de la vie, nominations de remplacement au sein du comité, admissions et démissions — tout fut réglé en un minimum de temps.

Il y eut ensuite, plus enrichissante assurément que toute discussion purement théorique, la projection du film « Quand nous étions petits enfants », que le cinéaste Henry Brandt a réalisé, à l'école des Taillères, près de La Brévine, à la demande de la Société pédagogique neuchâteloise. On a déjà beaucoup parlé de ce film, de ses qualités artistiques et humaines. Il était bon que les pédagogues de chez nous aient à leur tour le privilège de les apprécier : plus d'un, peut-être, y aura puisé, pour faire face à des difficultés toujours renaissantes, un regain de courage et une conscience renouvelée de l'humble noblesse de sa tâche.

Fin du cours préparatoire pédagogique pour porteurs d'un certificat de maturité

Placé sous la direction de M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale, le cours préparatoire pour porteurs d'un certificat de maturité s'est terminé le 23 mars écoulé.

Ont réussi l'examen final : Rolande Amez, Fahy ; Jean-Claude Bailat, Porrentruy ; José Boillat, Delémont ; Josette Favret, Bienne ; Danièle Féralime, Saint-Imier ; J.-Pierre Guerne, Bienne ; Pierrette Haefliger, Bienne ; Marcelyne Koenig, Bienne ; Paul Kury, Tramelan ; Jean-Claude Linder, Bienne ; Myriam Schäuble, Porrentruy ; Barbara Staehli, Saint-Imier.

Dix vont entreprendre des études dans la direction littéraire, deux seulement dans la direction scientifique, ce qui ne laisse pas d'inquiéter les autorités responsables de l'enseignement secondaire, où la carence en maîtres scientifiques pourrait avoir de très fâcheuses conséquences.

Nos vives félicitations à ces futurs maîtres secondaires, auquel nous souhaitons de fructueuses études.

A l'Ecole normale cantonale des maîtresses ménagères de Porrentruy

Diplômés

Les examens de clôture de l'Ecole normale cantonale des maîtresses ménagères du Jura ont eu lieu ces derniers jours, sous la présidence de M. M. Pétermann, inspecteur des écoles et président de la commission cantonale des examens.

La cérémonie de la remise des brevets de maîtresse ménagère, d'économie et d'ouvrages féminins, marque toujours une date importante dans les annales de l'Ecole normale et revêt, naturellement, un cérémonial particulier. Les examens ont laissé la meilleure impression à la commission cantonale. Dans son allocution aux nouvelles maîtresses diplômées, M. M. Pétermann s'est plu à relever le climat favorable dans lequel maîtres et élèves travaillent sous la vigilante impulsion de la com-

mission et de la direction de l'Ecole normale. C'est grâce à cette ambiance que s'élabore l'excellente formation professionnelle, pédagogique et sociale dispensée par l'Ecole normale dont la mission est de doter nos écoles jurassiennes d'un corps enseignant tout d'abord capable, mais aussi absolument dévoué à sa tâche. Dans ce temps et pour ce temps, l'enseignement de tous les degrés scolaires doit être dominé par le souci éducatif.

Toutes les candidates au brevet ont obtenu leur diplôme ; ce sont : Mlles Annoni François, Bévillard ; Berberat Simone, Bienne ; Cattin Christiane, Les Breuleux ; Chapuis Yvonne, Grandfontaine ; Gassmann Jannine, Courrendlin ; Gindrat Andrée, Porrentruy ; Gobat Françoise, La Neuveville ; Graf Suzanne, Malleray ; Houllmann Geneviève, Courroux Piazza Simone, Reconvilier ; Poupon Charlotte, Les Breuleux ; Schupbach Bethli, Rapperswil ; Schwitter Jacqueline, Bienne ; Voirol Renée, Reconvilier.

DE TOUT

ETC.

Collaboration PI-AI

La mode est aux abréviations. Elles sont tellement nombreuses de nos jours qu'on est obligé de recourir au dictionnaire ad hoc si l'on veut s'en tirer.

PI, l'on s'en doute, représente Pro Infirmis et AI l'assurance-invalidité, loi sociale s'il en est. PI et AI collaborent, l'un étant le corollaire de l'autre ainsi que l'exemple ci-dessous va le démontrer :

Le petit Guido est sourd à la suite d'une méningite. Dépisté à temps, il est entré dans l'institution des sourds du canton voisin. L'assurance-invalidité verse 5 francs par jour pour lui. Le canton et la commune contribuent à parfaire le prix de pension par des subsides scolaires. Les parents auront à verser un franc par jour pendant les neuf ou dix ans que durera la scolarité spécialisée de l'enfant.

* * *

Dans le village voisin, vit une petite Léna, qui fit une grave méningite dans sa petite enfance. La fillette a 7 ans, mais son niveau mental est celui d'un bébé d'une année. Elle ne parle ni ne marche, se salit comme un poupon. Constamment agitée, elle demande une surveillance de tous les instants. Sa mère s'en occupe avec amour, mais a trois autres enfants normaux à soigner. Elle désire conserver Léna auprès d'elle, malgré le surcroît de travail que lui occasionne la petite infirme. Il lui arrive de soupirer : « Si seule-

ment les remèdes n'étaient pas si chers, si la petite n'était pas si lourde à porter ! » A 20 ans, Léna bénéficiera de la rente d'invalidité augmentée de l'allocation d'impotence, mais jusque là ?...

Pro Infirmis s'est occupée du cas. La première chose à faire est de secourir cette mère surchargée. L'enfant est trop lourde à porter ? Vite un fauteuil roulant dans lequel on la déplacera. Les remèdes, les frais de blanchissage, d'achat de linge dépassent le budget ? L'assistante de Pro Infirmis aide la mère à présenter la demande de prestations en faveur des arriérés non éducatifs soignés à domicile. Pour décharger la mère pendant un certain temps, Pro Infirmis entreprend des démarches pour l'admission de Léna dans un home d'arriérés. Pendant le séjour, l'assurance-invalidité versera 3 francs par jour. Il reste à trouver 4 fr. 50 pour payer le prix complet de pension. Pro Infirmis établit le plan financier en s'adressant à diverses œuvres privées. Comme l'assurance-invalidité ne peut intervenir que dans le cadre de la loi, Pro Infirmis complète l'action de l'instance officielle pour le plus grand bien de l'infirme.

Nombreuses seront les « Léna » dont vous adoucirez le sort si vous prenez effectivement part à la vente de cartes PI.

Pro Infirmis, vente de cartes, CCP Aide individuelle et parrainages, Lausanne, II 258.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Bibliographie

A. Dubouquet et L. Felix :
Les 100 problèmes du petit Poucet. Librairie A. Blanchard, Paris, 1962. 7,50 NF.

Ce recueil de problèmes à l'intention des jeunes enfants présente cette heureuse particularité d'exposer des situations familières à propos desquelles, justement, se pose un problème. Chaque énoncé est rédigé comme une petite histoire illustrée par un dessin permettant de la vivre mentalement.

C'est un apprentissage du raisonnement sur les expériences que les moins de 7 ans font tous les jours.

Une notice justificative est due à Mlle L. Felix, auteur d'un ouvrage récent : *L'aspect moderne des mathématiques*. C'est dire que ce recueil est « à la page », les opérations étant introduites à propos de collections d'objets et incitant l'enfant à prendre une première conscience des structures mathématiques.

Un regret : le manque de netteté de bon nombre de dessins à échelle trop réduite.

R. D.

Pierre Meylan : *Une amitié célèbre, C.F. Ramuz - Igor Stravinsky*.

Histoire d'une amitié, c'est aussi la première étude sur la période qui a vu naître *Les Noces*, *Renard*, *L'Histoire du soldat*, *Les chants russes*. Les œuvres sont analysées du point de vue historique et musical, elles sont accompagnées d'une discographie et de renseignements sur la genèse, les premières auditions, etc. Grâce à des documents inédits et à ses relations avec Ramuz, qu'il a connu, l'auteur présente cette époque sous un jour nouveau. Il essaie d'émettre un jugement d'ensemble sur cette collaboration, de recréer le climat de cette amitié

L'ÉCOLIER ET LA DÉFINITION DU MÈTRE

L'école par la vie... quel beau programme ! Mais combien difficile à réaliser tant la vie se complique !

Nous apprenions à nos gosses que le mètre dont ils se servent ne tombe pas du ciel. De nos explications plus ou moins imagées, ils déduisaient que deux savants français (le nom importe peu) avaient mesuré une partie du tour de la terre, le long d'un méridien, et que cette distance, divisée arbitrairement et ramenée à une longueur maniable, avait fourni le mètre. Le bon Dr Decroly usait même d'astuce, travaillait pendant les trois premières années de la scolarité avec des mesures naturelles ; mais quand Michel et Rémy, dont la semelle ou l'empan n'étaient pas les mêmes, finissaient par se chicaner, il faisait un rapprochement historique, parlait de l'utilité du système métrique et l'introduisait.

Il y a quelques années, MM. les mathématiciens nous apprenaient que le mètre n'était pas exactement la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre et ils se vexaient quand l'instituteur parlait aux enfants de Delambre et Méchain, et de l'arc Dunkerque-Barcelone !

Privés de cette ressource et pour en rester au concret, les gens d'école ont eu une idée originale : c'est pourquoi depuis ce jour, pour nos gamins, le mètre n'est plus que la copie d'un prototype, en platine iridié, déposé au Pavillon de Sèvres.

Notez que cette deuxième définition du mètre se révèle beaucoup moins perceptible à l'enfant ; concrète, oui, mais pas génétique du tout, ne lui apprenant rien de la magnifique démarche humaine qui a mené à l'établissement du système métrique.

Hélas, cette deuxième explication est fautive à son tour ! Savez-vous que depuis le mois d'octobre 1960, le mètre est défini comme étant la longueur égale à $1\,650\,763,73$ longueurs d'ondes émises dans le vide par la radiation de l'isotope du krypton !!!

Je plains les instituteurs ; car je ne vois pas, oh ! pas du tout, comment ils s'y prendront pour rendre concrète cette nouvelle définition du mètre. Je crains même que mes normaliens, prévoyant cette difficulté, me réclament des éclaircissements sur la nouvelle méthodologie à appliquer.

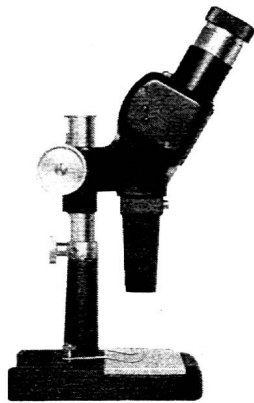
L'école par la vie... quel bel idéal, mais combien difficile à réaliser !

A. Ischer.

et d'apprécier l'apport de Ramuz, trop négligé jusqu'ici par les biographes. Ce volume doit intéresser tous les auditeurs, virtuoses, chefs d'orchestre qui ont entendu ou désirent entendre

ou jouer l'un ou l'autre de ces chefs-d'œuvre.

Edition numérotée avec le dessin de René Auberjonois représentant Igor Stravinsky en 1916, à Morges, Fr. 40.—.



**Microscope stéréoscopique Kern,
l'instrument idéal pour l'enseignement
des sciences naturelles**
Image redressée stéréoscopique. Grande distance
entre l'objectif et l'objet. Objectifs de rechange
avec grossissements de 7 à 100 x.
Réticules de mensuration pour l'emploi comme
microscope de mesure.
Différents modèles de statifs.
Prix modéré pour l'équipement standard,
possibilités d'extension selon les besoins.



Kern & Cie S.A. Aarau

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.
LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis
1890

Qui fait de la PHOTOGRAPHIE
Toujours se souviendra
Et à l'envi méditera
Sur les heures claires de la VIE

Appareils, films, accessoires
Travaux d'amateurs de haute qualité

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

A vendre

collection complète « Les Beautés de la Nature » Delachaux &
Niestlé : Passereaux, Papillons, Insectes, Flore, etc. 29
volumes neufs, cédés à Fr. 395.— (collection complète).
Les Chemins de Fer Suisses après un siècle, en 4 volumes
reliés, neufs, cédés à Fr. 75.—.
Dictionnaire historique vaudois, et des Communes vaudoises
3 volumes, neufs, Fr. 50.—.
Téléphone (021) 9 51 88 ou 9 56 20.

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S.A. MONTREUX

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J.A.

Montreux 1

Leidi

**vous
meuble
pour
la
vie**

Visitez nos Expositions

à Lausanne
Rue César-Roux 14

à Genève
Rue de la Servette 69
Tél. (022) 34 93 10